

JEUDI
01.11.12

**CENTRE
PATRONAL,
PAUDEX**

13³⁰ - 18⁰⁰

3^e JOURNÉE

DU DROIT DE LA CONCURRENCE

À L'ATTENTION DES ENTREPRENEURS ET DES PRATICIENS DU DROIT



Inscriptions sur le site internet du Centre Patronal

WWW.CENTREPATRONAL.CH/CONCURRENCE

Finance d'inscription: CHF 120.–
(CHF 80.– pour les membres de l'ASAS)

Le nombre de places étant limité, les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée.

Une année s'est écoulée depuis la dernière journée romande du droit de la concurrence organisée en 2011 à Paudex. Le moment est venu de faire un nouveau point de situation sur les évolutions récentes et futures que ce domaine de droit réserve aux entreprises, en particulier aux PME.

- ▶ **OÙ EN SONT LES REFORMES EN COURS DE LA LOI SUR LES CARTELS ?**
- ▶ **QUELS SONT LES EFFETS DE LA PRATIQUE RECENTE DES AUTORITÉS POUR LES ENTREPRISES ET LES INDIVIDUS ?**

Cette demi-journée d'étude organisée conjointement par l'Association suisse du droit de la concurrence (ASAS) et le Centre Patronal a pour but de faire le point de la situation dans une perspective très concrète mais axée sur les besoins des entreprises et des praticiens.

LES THÈMES SUIVANTS SERONT PARTICULIÈREMENT ABORDÉS :

Récents développements en droit suisse de la concurrence
par le Professeur Vincent Martenet, Président de la COMCO.

Les importations parallèles
Dans quelle mesure sont-elles permises ?

Les accords amiables
Une solution miracle ?

Le débat:
Suisse, îlot de cherté

PROGRAMME

- Dès 13⁰⁰** Accueil des participants
- 13³⁰ – 13³⁵** Mot de bienvenue
par M. Olivier Rau, directeur du département des associations du Centre Patronal
- 13³⁵ – 13⁵⁰** Introduction
par M. Christophe Rapin, DEA, avocat et président de l'ASAS
- 13⁵⁰ – 14³⁵** Récents développements en droit suisse de la concurrence
par M. le Professeur Vincent Martenet, président de la Commission de la Concurrence (COMCO)
- 14³⁵ – 14⁵⁰** Questions
- 14⁵⁰ – 15³⁰** Les importations parallèles
par Me Hubert Orso Gilliéron, Dr en droit, avocat
- 15³⁰ – 16¹⁰** Les accords amiables conclus avec la COMCO et leurs implications
par Dr Pranvera Kellezi, Dr en droit, LL.M
- 16¹⁰ – 16³⁰** Pause
- 16³⁰ – 17³⁰** Le débat : «Suisse, îlot de cherté».
Table ronde animée par Me Christophe Rapin
- 17³⁰** Cocktail